

Creator ; l'admirable chant de l'*Exultet* à l'office du Samedi-Saint. et tant d'autres encore. Mais vous n'en trouverez point, encore une fois, portant ce cachet spécial qui fait que tout le monde sait l'*Adeste Fideles*. L'*O Filii* de Pâques, peut-être ; et encore, si chacun le sait autant, on peut dire avec vérité que ce n'est point par sa valeur musicale qu'il s'est imposé. Son joyeux *Alleluia* et la mesure syncopée qui le termine sont délicieux, mais sa phrase initiale est loin d'avoir la distinction mélodique du chant de l'*Adeste*.

D'ailleurs, si l'on voulait une preuve de cette valeur musicale du morceau ; si l'on ne se contentait point, pour l'éprouver, de goûter sans efforts et sans préparation en l'écoutant cette mesure à quatre temps large, doucement solennelle, joyeuse discrètement, dont la cadence carrée est sans monotonie, où les phrases se succèdent logiquement et naturellement comme les termes d'un discours bien ordonné, on n'aurait qu'à dénombrer la foule des musiciens qui, depuis un temps immémorial, s'est exercée à contrepointer, fuguer, varier ou simplement harmoniser l'*Adeste*. Le dernier en date, et non des moindres, n'est autre que Benjamin Godard, qui l'a introduit à la fin du troisième acte de la *Jeanne d'Arc*, le drame de Joseph Fabre, pour en faire un chant de victoire de la France triomphante.

Le morceau est donc vraiment beau en même temps qu'il est populaire. Mais cette popularité ne lui vient pas seulement de sa beauté. A cette cause intrinsèque, il faut en ajouter une autre que l'on trouvera dans la popularité même de la fête qu'il contribue à célébrer.

EMILE HUET.

LA FÊTE DES SAINTS INNOCENTS AU MOYEN-AGE ⁽¹⁾,

 A veille, immédiatement après l'office de saint Jean évangéliste, deux enfants, revêtus d'aubes et de tuniques, la tête couverte de l'amict et tenant en leur main chacun un cierge ardent, se dirigeaient du vestiaire au chœur. Venaient ensuite les autres enfants attachés à l'église, paraillement en aubes et en chapes, et aussi le cierge à la main ; puis

(1) Les éléments de cet article sont empruntés à l'histoire de la Maîtrise de Rouen, par MM. Collette et Bourdon.